

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Nous achevons notre quarante-huitième saison en tant que Société affiliée à la FFPJP.

Nous étions 12 licenciés en 2024 soit 6 de moins que l'an passé, un joueur est malheureusement décédé Guy RUER, quatre joueurs n'ont pas repris de licence et un a démissionné.

Cette année nous avons organisé 5 concours hivernaux en doublettes homogènes sur invitation qui ont vu 3 succès du GCL et 2 de REMIREMONT.

Nous avons participé aux Championnats de Clubs (CDC) une des compétitions qui valorise le club.

Cette année l'équipe Vétéran termine 3ème en D3A avec 1 victoire et 3 défaites et l'équipe Open en D3B se classe 5ème avec 1 victoire et 4 défaites.

Toutes nos rencontres se sont disputées à l'extérieur, nous n'avons pas fait de demande d'organisation.

Il n' y a eu cette saison aucune participation aux divers Championnats des Vosges et le club a été présent à un seul concours officiel vétéran.

Comme l'an passé une journée a été consacrée au Sport Adapté le samedi 1er juin avec l'Association Sport et Santé des Hautes Vosges de SAINT-AME qu'encadre Jean-Marie DANIEL.

Comme les saisons précédentes nous ne ferons pas de demande d'organisation de concours officiels .

Normalement si cette assemblée le décide nous inscrirons le même nombre d'équipes en CDC.

Nous continuerons à organiser nos concours hivernaux au nombre de 6.

Nous renouvellerons la journée d'intégration avec l'Association Sport et Santé des Hautes Vosges dont la date proposée est le samedi 7 juin.

Nos finances sont saines avec pour cette saison un léger déficit de 265,31 € pour 3 778,82 € de recettes et 4 044,13 € de dépenses, le renouvellement du parc informatique a entraîné une dépense d'environ 1 200 €.

Avec le solde précédent nos disponibilités qui s'élèvent à 2 288,18 € nous permettront de débiter la nouvelle saison avec sérénité.

Les frais de déplacement qui sont à la charge des joueurs pour les CDC s'élèvent à environ 1 200 €; le club a seulement pris en compte les frais de restauration des CDC qui se montent à 184 €.

Samedi 26 octobre le Tête à Tête du club a été remporté par Antoine CUNAT devant Claude GERMAIN ; dans le concours complémentaire Brigitte RAMPAZZO l'a emporté face à Daniel REDOUTE.

Cette année la cotisation passe à 15 € et le prix de la licence est celui fixé par le CD88 soit 30 € pour tout nouveau licencié, en augmentation de 5 €.

En outre le club fournit gratuitement les tenues sportives et prête des boules à ceux qui n'en possèdent pas.

Un autofinancement et une gestion rigoureuse permettent ce bon fonctionnement de l'activité.